

# BAC PRO AGROÉQUIPEMENT

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Public

MAJ : 10/2023

## CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Après une classe de 3<sup>ème</sup> : admission en classe de 2<sup>nde</sup> Professionnelle « Agroéquipement » (AE).
- ▶ Après une 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique ou un diplôme de niveau V : admission directement en classe de 1<sup>ère</sup>.

## ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	2 <sup>NDE</sup>	1 <sup>ÈRE</sup>	TERM
Français - ESC Histoire / Géographie Éducation Morale et Civique	4h	5h	5h
Mathématiques - Physique Chimie - Informatique	4h	5h45	5h45
Anglais	2h	1h45	1h45
EPS	2h	2h	2h

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	2 <sup>NDE</sup>	1 <sup>ÈRE</sup>	TERM
Économie	2h30	1h30	1h30
Biologie - Ecologie	2h	1h30	1h25
Agronomie	3h	1h45	1h45
Agroéquipement	6h30	6h30	6h30
Projet EIE	3h	2h	2h
Pluridisciplinarité	1h	2h	2h

## POURSUITES D'ÉTUDES

Les BTS : Génie des Équipements Agricoles (GDEA), Techniques et services en matériels agricoles (Éducation Nationale), Agronomie et Cultures Durables (ACD).



## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Employé agricole hautement qualifié, chef d'exploitation agricole, chef d'entreprise de travaux agricoles, employé salarié en CUMA, entreprises de travaux agricoles, entreprises d'agroéquipement et fournitures pour l'agriculture.

## SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

- ▶ Ateliers d'agroéquipement dédiés : métallerie, mécanique générale, électricité.
- ▶ Module d'Adaptation Professionnel (MAP) «Travaux publics».
- ▶ Option possible : hippologie / équitation.
- ▶ Séances de travaux pratiques hebdomadaires.
- ▶ Attestation de conduite d'engins agricoles (CACES), diplôme de sauveteur secouriste au travail (SST).
- ▶ Nombreuses visites professionnelles : exploitations, entreprises de prestations, concessions, salons (SIMA, Salon des ETA, Innov-Agri).
- ▶ Accompagnement individualisé : soutien, tutorat, orientation, suivi de rapport de stage, etc.
- ▶ Participation aux travaux de la ferme du lycée (155ha, entretien parc matériel, travaux dans les champs, etc.).
- ▶ **Année de 2<sup>nde</sup> :**
  - 30 semaines de cours,
  - 6 semaines de stage en exploitation,
  - 1 semaine de chantier-école encadrée par les enseignants.
- ▶ **Années de 1<sup>ère</sup> et Terminale :**
  - 56 semaines de cours,
  - 16 semaines de stage en entreprise : 6 semaine au moins dans une même entreprise, 6 semaine au plus dans des lieux de stages complémentaires ; 2 semaines consacrées à des stages d'ouverture en liaison avec le MAP ou le projet personnel de l'élève + 2 semaines de stage collectif.

**Taux de réussite :** 91 % en 2023 pour 11 élèves